



# CHASSEURS DE PARIS

n° 3 - printemps 2005

## Lettre d'information aux chasseurs parisiens, adhérents de la FIC Paris – HSV

Fédération Interdépartementale des Chasseurs de Paris – Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne

---

### **Fédération : information, formation, communication, validation**

Au cours de l'assemblée générale de la FIC Paris-HSV, réunie le 5 avril, Georges Dutruc-Rosset, président, a dressé un premier bilan des activités et évoqué les projets de la Fédération.

Depuis près d'un an le nouveau conseil est en place. Il comprend quatorze administrateurs :

- sept administrateurs élus : Pierre Grouvel, Francis Lang, Joël Luyo-Mahous, Jacques Ozanne, Jacques Reder, Jean-Claude Saulnier, Gilbert Simon ;
- sept administrateurs nommés : Jacques Chevalier, Georges Dutruc-Rosset, Patrice Février, Patrick Molina, Joselyne Saison-Buisine, Yves Salmon, Philippe Waguët.

Georges Dutruc-Rosset est président, Jacques Chevalier et Joël Luyo-Mahous sont vice présidents, Yves Salmon est secrétaire général et Pierre Grouvel trésorier.

Joselyne Saison-Buisine, est administrateur délégué à la formation des jeunes et aux relations avec les femmes.

Le directeur de la FIC Paris-HSV est Didier Gavens qui est parallèlement directeur de la FICEVY.

La FIC Paris-HSV compte 10 887 adhérents (plus de 98 % ont un permis de chasser national).

Devant quelques centaines de chasseurs présents ou représentés à cette assemblée générale, le président Georges Dutruc-Rosset a tenu à souligner tout particulièrement les actions entreprises et menées par la FIC Paris-HSV dans plusieurs domaines pour renforcer les services apportés aux chasseurs de Paris :

- l'information : avec la création et la diffusion de la lettre trimestrielle « Chasseurs de Paris », la mise en place d'un site internet particulier à notre Fédération : [www.chasseursdeparis.com](http://www.chasseursdeparis.com) (opérationnel en juillet avec un volet interactif pour les adhérents), le service téléphonique de renseignements,

- la formation : avec l'amélioration des conditions de préparation aux épreuves théoriques et pratiques de l'examen du permis de chasser (instructeurs agréés, site et locaux en cours d'aménagement à Marly-le-Roi, frais d'inscription tout compris réduit à 45 €),

- la communication : avec la participation à des manifestations spécialisées (Salon de la chasse de Rambouillet, Country Show, colloques sur la chasse...), des actions spécifiques menées avec la participation des associations de chasse spécialisées ou en faveur des femmes et des jeunes chasseurs, l'emménagement dans un nouveau siège disposant de bureaux plus vastes, mieux adaptés et plus accueillants avec une salle de réunion (voir in fine),

- la validation du permis de chasser : avec un service simple, rapide et efficace (grâce au dispositif du « guichet unique » dont la FIC Paris-HSV a été l'instigateur et le promoteur), un timbre fédéral dont le montant a été réduit à 62 € avec en plus l'application d'un tarif spécial pour les nouveaux titulaires du permis de chasser et pour les jeunes chasseurs, une proposition de contrat d'assurance responsabilité civile chasse...

La FIC Paris-HSV réunit les chasseurs de Paris et des départements de la petite couronne, elle œuvre pour la chasse, elle est au service de tous les chasseurs.

## **Du plomb à l'acier ou l'alchimie en 11 mois**

Le ministre de l'Ecologie et du Développement durable s'engage à mettre en place, pour l'interdiction du plomb dans les zones humides, une période de transition de onze mois à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2005. Néanmoins les chasseurs sont invités à utiliser dès l'ouverture 2005 des munitions de substitution. Afin que l'alchimie s'opère sans risque, la FIC Paris-HSV vous conseille de consulter votre armurier.

## **Découvrir la chasse du gibier d'eau**

L'Association des Chasseurs Sauvaginiers d'Ile-de-France (ACSIF) propose aux chasseurs de notre région, désireux de découvrir ou de parfaire leurs connaissances dans le domaine de la chasse du gibier d'eau, de participer gratuitement à un stage prévu au mois de juin.

Cette formation s'organise autour de trois temps forts :

- une séance d'ornithologie se déroulant en salle, le vendredi 10 juin en soirée (trois heures),
- une séance d'initiation à la chasse du gibier d'eau sur le site d'une hutte, à 80 km de Paris, le samedi 18 juin après-midi (quatre heures),
- une nuit de chasse à la hutte en Baie de Somme, offerte par la FIC Paris-HSV dans la hutte pédagogique de l'Association de Chasse du Domaine Maritime de la Baie de Somme.

Au-delà de son caractère pédagogique, cette formation doit permettre aux chasseurs de la région parisienne qui ne savent pas où chasser le gibier d'eau, de trouver des territoires d'accueil.

Cette année, l'ACSIF n'organise qu'un seul stage et recommande donc aux chasseurs intéressés de s'inscrire sans tarder. (Tél. le soir : Alain Antenat : 01 43 74 60 00 ou Patrick Bibard : 01 30 99 78 45).

## **Des grands gibiers et des dégâts**

Sur le territoire de compétence de la FIC Paris-HSV, le bilan de la dernière saison de chasse a été de 161 sangliers, 75 chevreuils (pour 75 attributions) et 32 daims (pour 38 attributions).

Mais les grands gibiers ont causé quelques dégâts aux cultures et notre Fédération a dû indemniser quatre exploitants pour une surface détruite de 15 hectares de culture dont 8 de blé pour un montant de près de 21 000 € (frais d'estimation compris).

## **Nuisible ou pas nuisible**

Dix espèces animales sont encore classées nuisibles dans la région de Paris et de la petite couronne : la fouine, le lapin de garenne, le ragondin, le rat musqué, le renard, le sanglier, la corneille noire, l'étourneau sansonnet, la pie bavarde et le pigeon ramier. Le corbeau freux n'est plus sur cette liste.

Dans l'intérêt de la sécurité publique, pour prévenir les dégâts aux cultures ou les dommages aux activités et aux biens, ces animaux classés nuisibles peuvent faire l'objet d'un piégeage.

Les informations sur le piégeage sont disponibles sur le site [www.piégeurs.com](http://www.piégeurs.com) et sur le site de l'Union Nationale des Associations de Piégeurs Agréés de France (UNAPAF) : [www.unapaf.com](http://www.unapaf.com) qui regroupe les associations départementales de piégeurs.

Le piégeage est un vrai mode de gestion de la faune sauvage. Cette activité est strictement encadrée et les piégeurs agréés apportent bénévolement leurs connaissances au service des collectivités et des particuliers victimes de prédateurs.

En Ile de France, l'Association des Piégeurs Agréés de Paris et de la Petite Couronne (APAPPC) à laquelle notre Fédération apporte son soutien, peut répondre à toute demande formulée dans le cadre d'une convention passée avec les mairies.

Au cours de la dernière campagne, les opérations de régulation menées sur plus de 30 communes par 18 piégeurs ont permis de capturer 75 renards et 56 fouines.

Contact : Anthony Isambert – tél. : 01 45 72 24 27.

## **Validation en plein air pour le permis de chasser**

Afin d'élargir la gamme des services qu'elle met à la disposition de ses adhérents, la FIC Paris-HSV lance une grande première durant le Country Show « Salon de la chasse et de l'art de vivre à la campagne », à l'Hippodrome de Longchamp (Paris) du 27 au 29 mai.

Présente à ce Salon qui accueille un très large public, notre Fédération offrira à tous ses chasseurs la possibilité de procéder sur place à la validation de leur permis de chasser, leur donnant aussi le choix de souscrire directement un contrat d'assurance responsabilité civile chasse.

Sur ce même stand, notre Fédération accueille plusieurs associations de chasse spécialisées, et avec la présence de l'ONCFS il est prévu d'organiser une séance d'épreuves théoriques de l'examen du permis de chasser.

## **Bravo et merci**

La période des validations annuelles du permis de chasser amène une très intense activité pour le personnel de la FIC Paris-HSV qui, en l'espace de quatre mois, va devoir vérifier, compléter, enregistrer, valider plusieurs dizaines de milliers de demandes.

Pour faire face à cette période de pointe, six à huit vacataires viendront cette année encore renforcer le dispositif de validation, permettant ainsi de donner le meilleur service aux chasseurs dans l'obtention de leur nouveau permis.

En 2004, cette cellule régionale de validation a traité 44 722 permis de chasser franciliens (dont 10 887 pour la seule FIC Paris-HSV) sur un total de 49 692 permis intégrant les validations effectuées directement auprès de la FICEVY (Fédération Interdépartementale des Chasseurs de l'Essonne, du Val d'Oise et des Yvelines) et de la FDC 77 (Fédération Départementale des Chasseurs de Seine-et-Marne).

Les chasseurs sont, à juste titre, critiques et exigeants mais ils savent aussi reconnaître l'efficacité de la Fédération comme en témoignent des mots de remerciements spontanément adressés au cours de la saison passée :

« Merci pour la simplification », « Avec mes remerciements », « Merci et bravo pour cette nouvelle procédure ; félicitations et bon courage », « Encore merci pour votre gentillesse », « Félicitations pour la rapidité du traitement du dossier », « Ce nouveau système de validation nous simplifie la vie. Salut à l'équipe », « Avec mes félicitations et remerciements », « Nous tenons à vous remercier de l'excellent accueil », « Félicitations pour cette procédure simple et efficace », « Avec tous mes remerciements pour votre rapidité », etc... !

Fort de ces encouragements sympathiques et des nouveaux moyens mis à sa disposition, l'équipe de validation devrait être encore plus performante.

Les chasseurs ne doivent pas hésiter à formuler critiques et remerciements.

## **Des candidats fort bien formés**

La formation pour se préparer aux épreuves de l'examen du permis de chasser est une activité à laquelle la FIC Paris-HSV attache une importance toute particulière.

Les formateurs de notre Fédération ont toujours su accompagner les candidats avec compétence et succès, malgré des conditions parfois difficiles. L'aménagement de nouvelles installations sur les sites de Marly-le-Roi et de Bailly offrira très bientôt un cadre pédagogique plus performant.

En 2004, 56 journées de formation ont été organisées sur les sites de Bailly (Yvelines) et de Bréau (Seine-et-Marne) pour 1 197 candidats convoqués et 729 présents. Pour lutter contre cet absentéisme, il est prévu de rendre les formations payantes.

A l'examen du permis de chasser, le taux de réussite des candidats a été de 80 % aux épreuves théoriques (moyenne nationale 76 %) et de 81 % aux épreuves pratiques (moyenne nationale 82 %).

## **Les gibiers du Moyen Âge**

L'association des Amis de la Tour Jean sans Peur organise dans ce lieu historique qui est le dernier vestige du palais parisien des ducs de Bourgogne, édifié au début du XVème siècle, une exposition sur les animaux, leur rôle et leur utilisation dans la société médiévale.

Plusieurs conférences, des lectures et des concerts animeront les présentations axées sur trois thèmes : l'animal sauvage et sa relation avec l'homme, l'animal domestique en tant qu'outil (moyen de traction, guerrier, gardien), l'animal domestique en tant que produit (viande, laine, cuir).

Sur la recommandation de notre Fédération, l'association des Amis de la Tour Jean sans Peur s'est adressée à Michel Vaillier, taxidermiste bien connu des chasseurs parisiens, qui a très volontiers prêté renard, marcassin, corbeau, pigeon, lièvre et faisan naturalisés pour compléter le décor de l'exposition « L'animal au Moyen Âge » ouverte au public jusqu'en novembre.

(Tour Jean sans Peur - 20 rue Etienne Marcel - renseignement : [www.tourjeansanspeur.com](http://www.tourjeansanspeur.com) ).

## **Drôle de faune en Seine-Saint-Denis**

La Seine-Saint-Denis qui est un des quatre départements dont les chasseurs sont adhérents de la FIC Paris-HSV, compte une population de 1,4 million d'habitants avec une urbanisation presque totale.

Pourtant son Observatoire Départemental de la Biodiversité, créé il y a six ans sous l'impulsion conjointe du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis et de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, dresse un rapport insolite sur la faune locale.

On passera sur le blongios nain, les chiroptères (pipistrelle commune et murin de daubenton) ou le crapaud calamite pour retenir que l'on recense dans tout le département pas moins de 116 espèces d'oiseaux parmi lesquels, le merle noir, l'étourneau sansonnet, la corneille noire et le pigeon ramier sont les plus abondants.

Le Parc de la Courneuve, la Base de loisirs de Champs-sur-Marne, le Parc du Sausset sont les sites présentant la diversité la plus forte (plus de 40 espèces différentes en moyenne sur chacun) car il s'agit d'espaces verts de grande taille avec des milieux variés (étangs à roselières, marais, bocages, prairies, zones dénudées...).

Pour certaines espèces, la fréquence d'apparition est très variable comme pour la bondrée apivore, le corbeau freux ou le fuligule milouin, ou encore le coucou gris ou le bruant des roseaux.

Les chasseurs seront heureux de savoir que les espaces de Seine-Saint-Denis accueillent aussi parfois la bécassine des marais, la bécasse des bois, la grive litorne, le héron cendré, la foulque macroule, le vanneau huppé, le grand cormoran, l'aigrette garzette...

Cet Observatoire de la Biodiversité assure aussi un suivi attentif de l'évolution des populations de ragondins et de rats musqués, et surtout de tortues de Floride et de perruches à collier !

Chaque chasseur, ou non chasseur, peut faire part de ses propres observations en contactant le site de l'Observatoire : [www.biodiv93.org](http://www.biodiv93.org) .

## **Un nouveau siège pour la FIC Paris-HSV**

A compter du mois de juin, la FIC Paris-HSV sera installée dans de nouveaux bureaux, mieux aménagés, d'un accès plus facile et offrant aux visiteurs un large espace d'accueil.

La nouvelle adresse de la FIC Paris-HSV sera :  
58 avenue du Général Leclerc – 92100 Boulogne-Billancourt.